

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION

Article L.6353-8 du code du travail

Accompagner les personnes fragilisées

Jour 1

- Introduction de la formation
- Qu'est-ce qu'une personne fragilisée ?
- La carte et le territoire
- Le cadre et les limites
- Communiquer sans violence
- Exercice pratique
- Les protagonistes en jeu
- Changer de positions pour mieux comprendre les enjeux
- Exercice pratique

Jour 2

- Anticiper le retour d'un collaborateur
- Retrouver l'équilibre au sein de l'équipe
- Écouter et respecter les besoins de chacun
- Exercice pratique
- La dynamique de groupe
- La systémie
- Exercice pratique

Jour 3

- Reprendre contact avec l'absent
- Mesurer et s'accorder sur les conditions du retour
- Exercice pratique
- La bonne personne à la bonne place ?
- Exercice pratique
- Débriefing en commun et conclusion de la formation